

 Services éducatifs

DEMANDE D’ADMISSION

À L’ÉCOLE RÉGIONALE DES QUATRE-SAISONS

2022-2023

(Élève qui arrive du primaire 21-22)



**FORMULAIRE D’INSCRIPTION**

 **À L’ÉCOLE RÉGIONALE DES QUATRE-SAISONS**

**ANNÉE**

**SCOLAIRE**

**2022-2023**

**1.**

**IDENTIFICATION DE L’ÉLÈVE**

**NOM**

**\_**

**PRÉNOM**

**CODE PERMANENT**

**DATE DE NAISSANCE**

**TÉLÉPHONE (RÉS.)**

**TÉLÉPHONE (URG.)**

**NOM DE LA MÈRE**

**TÉLÉPHONE**

**NOM DU PÈRE**

**TÉLÉPHONE**

**ADRESSE**

**APP.**

**VILLE**

**CODE POSTAL**

**ÉCOLE ACTUELLE**

**COMMISSION SCOLAIRE**

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

**Signature de la personne responsable de l’adaptation scolaire**

 **Date**



**À remplir par le parent**

##  AUTORISATION PARENTALE

**EN VUE D’UNE ORIENTATION DANS UNE ÉCOLE À MANDAT RÉGIONAL**

École qui fait la demande : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Direction d’école : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

## IDENTIFICATION

Nom et prénom de l’enfant : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Adresse :\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Parent :\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Classe actuelle : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  J’ai été informé des services offerts.

J’autorise : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ (Nom de la direction)

À transmettre le dossier de « Référence pour l’admission dans une école à mandat régional »de mon enfant aux personnes invitées à participer au comité d’admission, en vue d’une fréquentation possible dans une des écoles suivantes :

* École Anne-Hébert – secteur Jane-H. Dunn (déficience intellectuelle profonde)
* École de l’Escabelle, « Classe oraliste » (déficience auditive 4-5 ans)
* École Joseph-Paquin (déficience langagière ou surdité, tous les deux en mode gestuel)
* École Madeleine-Bergeron (déficience motrice et organique sévère)
* École St-Michel (secteur de l’autisme)
* École secondaire de la Cité (déficience intellectuelle profonde ou secteur de l’autisme)
* École régionale des Quatre-Saisons (troubles de l’ordre de la psychopathologie)

Signature du parent : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

 \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

# PROCESSUS D’ADMISSION 2022-2023

**Mandat :**

L’école régionale des Quatre-Saisons a le mandat d’accueillir les élèves qui ont un trouble relevant de la psychopathologie et pour qui les classes ordinaires ou adaptées ne peuvent répondre à leurs besoins, et ce, malgré des mesures adaptatives.

**Programme de formation :**

Le programme de formation offert est celui de l’école québécoise (PFÉQ) visant le développement des mêmes compétences que le programme régulier. Depuis septembre 2011, les parcours de formation axés sur l’emploi sont dispensés.

**Objectifs :**

* Offrir à l’élève un lieu d’apprentissage chaleureux, sécurisant et adapté à sa pathologie afin de favoriser son bien-être.
* Personnaliser et adapter la pédagogie à chacun des élèves pour optimiser ses apprentissages.
* Offrir des activités éducatives et cliniques favorisant l’épanouissement de l’élève.
* Assurer un suivi clinique et pédagogique tout au long de l’année scolaire en collaboration avec les parents et les différents partenaires externes.
* Travailler à optimiser la santé mentale de l’élève afin de lui permettre de réintégrer un milieu scolaire régulier ou adapté à plus ou moins brève échéance.

**Procédure d’admission :**

1. Les documents exigés sont envoyés par courriel pour le **15 mars 2022** à madame Anne DeSmet :

desmet.anne@cscapitale.qc.ca. Seuls les dossiers complets seront étudiés.

1. Rencontres du comité d’admission

Composition du comité :

* + Directrice de l’école régionale des Quatre-Saisons (Anne DeSmet)
	+ Un représentant provenant d’un centre de services scolaire autre que celui qui accueillece mandat.
	+ Deux professionnels (psychologue ou psychoéducatrice) de l’école régionaledes Quatre-Saisons

Modalités

* + Il est prévu que le comité accueillera les présentations des dossiers d’admission le 8 avril 2022, le 11 avril 2022, le 14 avril 2022, le 19 avril 2022 et le 22 avril 2022 au besoin. Les présentations se feront par visioconférence avec la plateforme TEAMS.
	+ Par la suite, le comité statuera sur l’admissibilité du jeune au service à mandat régional et évaluera le niveau de priorité du dossier.
	+ Les admissions seront ensuite confirmées par écrit selon les places disponibles dans chacun des ordres d’enseignement, et ce au plus tard le **2 mai 2022**.

4. Envoi de la réponse par écrit au responsable de l’adaptation scolaire de la commission scolaire qui demande le service.

# DÉROULEMENT DU COMITÉ D’ADMISSION

**Analyse du dossier**

Tous les dossiers reçus sont distribués par la direction aux professionnels de l’école qui les étudient, vérifient qu’ils sont complets et que les élèves ont le profil de notre mandat régional.

**Journée de la présentation**

Il faut compter environ 90 minutes par dossier de candidature.

La présentation d’un élève se fait en deux temps :

1. La ou le professionnel responsable du dossier fait le portrait clinique et pédagogique du jeune aux membres du comité d’admission (30 min.).
2. L’équipe des intervenants qui présente l’élève est invitée à se joindre aux membres du comité (60 min.) Parmi les membres de cette équipe, doivent être présents :
	* Un membre de la direction de l’école;
	* L’enseignant de l’élève;
	* Les membres de l’équipe en support : orthopédagogue, TES, psychologue, psychoéducateur, etc.

Par la suite, la direction entrera en contact avec les parents pour présenter l’école et répondre à leurs questions. Une enseignante de Quatre-Saisons contactera l’enseignant(e) de l’élève pour des informations supplémentaires.

**Après les présentations**

1. Les membres du comité délibèrent et décident si la candidature peut être retenue. Par souci d’équité, le comité attend la fin de toutes les présentations avant qu’une décision définitive ne soit prise.

La décision d’admission repose sur les facteurs suivants :

* La capacité du milieu à pouvoir répondre aux besoins de l’élève;
* Les exigences respectées du document d’admission;
* Le nombre de places disponibles dans les groupes.

Les candidatures retenues, mais non admises par manque de place, sont inscrites sur une liste d’attente.

1. Les réponses sont transmises aux conseillers pédagogiques de chaque centre de services scolaire qui les transmettra aux directions d’écoles concernées.
2. Les directions d’école communiquent les réponses aux parents.
3. Les élèves retenus et leurs parents seront invités à se présenter à l’école avant la fin du mois de juin. Cette rencontre a pour but de :
* Familiariser l’élève avec son nouveau milieu;
* Rencontrer quelques membres du personnel;
* Planifier son entrée progressive.

# DOCUMENTS EXIGÉS

Les informations ou les documents suivants sont exigés, sans quoi le dossier sera considéré comme incomplet et ne sera pas analysé :

* Demande d’admission et d’inscription dûment complétée
* L’original du certificat de naissance ou une copie conforme signée
* Une photo de l’élève
* La fiche de validation de la clientèle EHDAA (53) acceptée par le MELS ou Fiche de validation précomplétée pour 2022-2023
* Tous les rapports d’évaluation nécessaires à validation de la clientèle EHDAA (53)
* Un rapport d’évaluation en pédopsychiatrie daté de 2 ans ou moins ou une lettre récente du pédopsychiatre au dossier confirmant les diagnostics actuels, incluant ses coordonnées
* Rapports de tout autre professionnel concerné (ergothérapeute, orthophoniste, orthopédagogue, etc.)
* Échelons de compétence dûment remplis par l’enseignant décrivant la situation actuelle de l’élève
* Plans d’intervention des deux dernières années
* Évaluation psychosociale (si réalisée)

Note : L’école d’origine fera parvenir le bulletin de juin 2022 à l’école régionale des Quatre-Saisons avec le dossier scolaire et le dossier d’aide particulière de l’élève admis pour le **1er juillet 2022**.

**CONDITIONS D’ADMISSION À L’ÉCOLE RÉGIONALE DES**

**QUATRE-SAISONS**

# Année scolaire 2022-2023

**Conditions d’admission :**

**L’élève doit :**

* Être âgé de 5 à 21 ans (ordre d’enseignement primaire ou secondaire);
* Avoir fait l’objet d’un diagnostic psychiatrique relevant de l’ordre de la psychopathologie répondant aux critères correspondant au code 53 (code 53 validé par le MEQ ou fiche de validation 2022-2023 précomplétée);
* Présenter des incapacités qui limitent significativement son intégration dans les services éducatifs offerts dans la commission scolaire d’origine;
* Avoir besoin d’un soutien ou de services spécialisés pour fonctionner en milieu scolaire;
* Bénéficier d’un suivi actif en pédopsychiatrie avec les coordonnées du professionnel.

**Critères d’exclusion**

* L’état de l’élève ne lui permet pas de fonctionner dans un contexte scolaire même spécialisé;
* Présence associée d’une déficience intellectuelle modérée à sévère;
* Présence associée d’handicaps physiques importants pour lesquels l’organisation physique et humaine de l’école régionale n’est pas adéquate.

Prendre note que certaines modalités ou conditions particulières d’admission pourraient être jugées nécessaires à l’admission de l’élève (par exemple : intégration progressive, horaire de scolarisation adapté aux besoins et capacités de l’élève).

4

# Bilan des acquis- volet académique

**Lire des textes variés :**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Degré scolaire :  | Échelon (voir annexe 1) :  | Note au bulletin :  |
| Forces de l’élève :  |  |
| Défis de l’élève:  |  |
| Mesures d’adaptation/ modification à mettre en place :  |  |

**Écrire des textes variés :**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Degré scolaire :  | Échelon (voir annexe 1) :  | Note au bulletin :  |
| Forces de l’élève :  |  |
| Défis :  |  |
| Mesures d’adaptation/ modification à mettre en place :  |  |

5

**Mathématiques :**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Degré scolaire :  | Échelon (voir annexe 1) :  | Note au bulletin :  |
| Forces de l’élève :  |  |
| Défis :  |  |
| Mesures d’adaptation/ modification à mettre en place :  |  |

6

**Outils d’aide technologique (mesure 30810)**

L’élève bénéficie-t-il d’outils technologiques dans ces apprentissages? \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Si oui :

* Depuis combien de temps : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_
* Quels sont ces outils : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_
* Si l’élève est accepté, l’école d’origine s’engage à transférer le matériel de quelle façon avant le début de la rentrée scolaire? \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Échelle des niveaux de compétences en lecture**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Échelons du 1er cycle  | **Échelon 1 :** L’élève fait semblant de lire lorsqu’il feuillette un livre. Il parvient à se le raconter intérieurement ou à le raconter à autrui en s’appuyant notamment sur les illustrations. Dans les textes qu’il aborde, il reconnaît quelques mots familiers ou déjà vus en classe. Il réussit à suivre des consignes simples comprenant surtout des mots connus. Il cherche aussi à donner du sens aux écrits qu’il rencontre autour de lui et il en parle volontiers.  | **Échelon 2 :** L’élève lit des petits messages ou des textes courts, simples et illustrés constitués majoritairement de mots familiers et d’usage fréquent. Afin de construire du sens, il utilise, avec de l’aide, des stratégies de reconnaissance et d’identification de mots telles que les correspondances entre les lettres et les sons ainsi que le recours au contexte et aux illustrations. Il parvient à accomplir des tâches très simples liées à diverses intentions de lecture. Il réagit au texte dans la mesure où il est sollicité.  | **Échelon 3 :** L’élève lit des textes courants et littéraires, simples et illustrés, dont la structure est généralement prévisible. Pour comprendre l’essentiel d’un texte, il utilise les stratégies appropriées et rappelées par l’enseignant. Lorsqu’il accomplit des tâches simples liées à diverses intentions de lecture, il dégage les informations explicites nécessaires. Quand il réagit au texte, il exprime ses réactions en ayant recours surtout au dessin ou à la parole.  | **Échelon 4 :** L’élève lit des textes courants et littéraires généralement courts, illustrés et présentant un niveau de difficulté approprié. Afin de comprendre les textes qu’il lit, l’élève a recours aux principales stratégies apprises. Lorsqu’il accomplit des tâches liées à diverses intentions de lecture, il dégage la plupart des informations explicites contenues dans un ou plusieurs courts textes. De façon générale, il réagit spontanément aux textes et ses réactions, souvent liées à ses expériences personnelles, peuvent se manifester par le recours à la parole, au dessin, au mime, au non verbal et quelquefois à l’écrit.  |
| Échelons du 2e cycle  | **Échelon 5 :** L’élève lit des textes courants et littéraires, proposant un défi approprié, généralement illustrés et présentés sur différents supports médiatiques. Il utilise la plupart des stratégies auxquelles il a été initié pour comprendre les textes. Lorsqu’il accomplit des tâches liées à diverses intentions de lecture, il dégage les éléments d’information explicites et, à l’occasion, certains éléments d’information implicites liés à ses connaissances et à ses expériences personnelles. Il réagit aux textes qu’il lit et ses réactions, orales et parfois écrites, s’appuient aussi sur ses expériences personnelles  | **Échelon 6 :** L’élève lit des textes courants et littéraires, proposant un défi approprié, souvent illustrés et présentés sur différents supports médiatiques. Il utilise les différentes stratégies apprises pour mieux saisir l’information. Lorsqu’il accomplit des tâches liées à diverses intentions de lecture ou rattachées aux disciplines scolaires, il parvient à dégager des éléments d’information explicites et, parfois, quelques-uns qui sont implicites. Il réagit aux textes qu’il lit surtout en les reliant à ses expériences personnelles et parfois à d’autres textes qu’il a lus.  | **Échelon 7 :** L’élève lit des textes courants et littéraires qui peuvent être illustrés et présentés sur différents supports médiatiques. Dans des textes qui présentent pour lui un défi raisonnable, il fait appel à diverses stratégies, dont certaines lui permettent de mieux saisir et organiser l’information. Pour répondre à diverses intentions de lecture et pour accomplir des tâches significatives dans plusieurs disciplines scolaires, il réussit à dégager les éléments d’information explicites et parfois ceux qui sont implicites. Lorsqu’il réagit à certains aspects des textes qu’il lit, il le fait généralement de façon pertinente en les reliant à ses expériences personnelles et à d’autres textes qu’il a lus.  |   |
| Échelons du 3e cycle  | **Échelon 8 :** L’élève lit une variété de textes courants et littéraires, présentés sur différents supports médiatiques et proposant un défi raisonnable. Lorsqu’il accomplit des tâches liées à diverses intentions de lecture dans différentes disciplines scolaires, il dégage avec efficacité les éléments d’information explicites et quelques éléments d’information implicites contenus dans un même texte et, à l’occasion, dans plusieurs textes, en utilisant les stratégies pertinentes. Il réagit à divers aspects des textes en les reliant à ses expériences personnelles ou scolaires et parfois à d’autres lectures.  | **Échelon 9 :** L’élève lit une variété de textes courants et littéraires, présentés sur différents supports médiatiques et proposant un défi raisonnable. Lorsqu’il accomplit des tâches liées à diverses intentions de lecture dans différents contextes et disciplines scolaires, il dégage les éléments d’information explicites et implicites contenus dans plusieurs textes en utilisant efficacement des stratégies pertinentes. Il réagit à plusieurs aspects des textes et ses réactions témoignent de son interprétation personnelle, de ses connaissances, de ses expériences personnelles ou scolaires ainsi que de ses autres lectures.  | **Échelon 10 :** L’élève lit une grande diversité de textes courants et littéraires, de niveaux de difficulté variables, et présentés sur différents supports médiatiques. Lorsqu’il accomplit des tâches liées à diverses intentions de lecture dans différents contextes et disciplines scolaires, il dégage les éléments d’information tant explicites qu’implicites contenus dans un ou plusieurs textes en ayant recours à des stratégies variées et pertinentes. Il réagit aux différents aspects des textes et ses réactions témoignent de ses champs d’intérêt, de son interprétation personnelle, de ses connaissances, de ses expériences personnelles ou scolaires ainsi que de ses autres lectures.  |   |

**Échelle des niveaux de compétences en écriture**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Échelons du 1er cycle  | **Échelon 1 :** L’élève apprivoise l’écriture en faisant des tentatives graphiques, en inventant des symboles ou en utilisant des lettres correspondant parfois aux sons. Il reproduit ou transforme légèrement de petits messages ou de très courts textes rédigés collectivement ou présents dans son environnement immédiat. Dans différentes situations, il transcrit, selon la technique apprise, les lettres minuscules et majuscules tout en laissant des espaces variables entre les lettres et entre les mots de son texte.  | **Échelon 2 :** L’élève écrit pour lui-même ou pour communiquer avec autrui des messages ou de très courts textes en utilisant principalement les mots travaillés en classe. Influencées par la langue orale, ses phrases sont simples, parfois incomplètes et comportent des répétitions en raison de son vocabulaire limité. Il sait orthographier les mots les plus fréquents travaillés en classe, même s’il invente l’orthographe des mots non appris. La plupart du temps, il trace lisiblement les lettres minuscules et majuscules et il laisse les espaces requis entre les lettres et les mots.  | **Échelon 3 :** L’élève produit de courts textes pour s’exprimer et pour communiquer avec autrui. Ses phrases, encore calquées sur l’oral, sont courtes, juxtaposées et peu variées. Avec de l’aide, il utilise la majuscule et le point. Son vocabulaire s’élargit et il lui arrive d’utiliser des mots nouveaux issus de ses lectures. De plus, il sait orthographier un bon nombre de mots usuels travaillés en classe, même s’il s’appuie sur les correspondances entre les lettres et les sons pour les mots non appris. Il applique, avec le soutien de l’enseignant, quelques stratégies de mise en texte, de révision et de correction. Son écriture, script ou cursive, est généralement lisible.  | **Échelon 4 :** L’élève rédige une variété de courts textes pour répondre à des besoins de base qui se manifestent dans sa vie personnelle et scolaire. Ainsi, il produit des textes suivis dont la structure est simple et qui contiennent des idées liées au sujet traité. Ses phrases courtes sont généralement bien construites et habituellement délimitées par une majuscule et un point. Son vocabulaire est simple et courant, mais il a encore recours à la répétition. De plus, il sait orthographier la majorité des mots usuels appris en classe. Dans les cas les plus simples, il accorde les déterminants avec les noms en mettant les marques du féminin et du pluriel. Tout au long de sa démarche d’écriture, il utilise, avec le soutien de l’enseignant, les stratégies apprises. Selon la situation, il calligraphie en script ou cursive afin qu’on puisse le lire facilement.  |
| Échelons du 2e cycle  | **Échelon 5 :** L’élève rédige des textes simples, de longueurs variables pour répondre à diverses intentions, et ce, dans des contextes de plus en plus variés. Avec de l’aide, il choisit les idées appropriées et les organise de manière logique ou chronologique. Ses phrases, généralement bien construites, sont délimitées par la majuscule et le point. À l’occasion, il a recours à quelques connecteurs simples pour relier les phrases entre elles. Son vocabulaire simple et courant se diversifie. De plus, il sait orthographier les mots appris en classe et il effectue les accords du déterminant et de l’adjectif avec le nom, dans la plupart des cas simples. Avec de l’aide, il a recours à quelques stratégies et commence à utiliser des outils de référence. Il calligraphie lisiblement et utilise l’écriture script ou cursive selon le projet.  | **Échelon 6 :** L’élève rédige des textes variés, parfois un peu élaborés, pour répondre à diverses intentions, et ce, dans différents contextes et disciplines scolaires. Ses idées sont souvent regroupées et ordonnées de manière logique ou chronologique. Ses phrases sont parfois longues et assez bien construites, malgré certaines maladresses dans l’utilisation des connecteurs. En plus de recourir à la majuscule et au point, il utilise la virgule dans les cas d’énumération simple. Son vocabulaire est assez varié et généralement correct. Il sait orthographier un bon nombre de mots d’usage fréquent et effectue les accords dans le groupe du nom ainsi que l’accord du verbe avec son sujet, dans les cas les plus simples. Il utilise quelques stratégies et consulte des outils de référence mis à sa disposition. Il calligraphie lisiblement et utilise facilement l’écriture script ou cursive, selon le projet  | **Échelon 7 :** L’élève rédige des textes variés, souvent assez élaborés, dans différents contextes et disciplines scolaires. Ses textes comportent généralement plusieurs idées ordonnées de manière logique ou chronologique à l’intérieur d’un paragraphe ou de quelques courts paragraphes qui ne sont pas nécessairement reliés entre eux. Ses phrases, souvent longues, mais peu variées, sont parfois reliées à l’aide de connecteurs courants et elles tiennent généralement compte des éléments de syntaxe et de ponctuation vus en classe. L’élève utilise un vocabulaire varié, correct et parfois précis. Il sait orthographier la plupart des mots d’usage fréquent et il effectue l’accord du déterminant et de l’adjectif avec le nom et l’accord du verbe avec le sujet dans les cas simples. Il recourt à plusieurs stratégies et consulte divers outils de référence mis à sa disposition. Selon la situation de communication, il calligraphie lisiblement en écriture script ou cursive et il utilise occasionnellement un logiciel de traitement de texte.  |   |
| Échelons du 3e cycle  | **Échelon 8 :** L’élève rédige des textes variés dans différents contextes et disciplines scolaires, et ce, en tenant compte à l’occasion des destinataires. Il choisit ses idées et les organise selon le genre de textes en les regroupant, s’il y a lieu, à l’intérieur de paragraphes. Ses phrases, assez variées et souvent reliées entre elles par des connecteurs courants, tiennent compte de plusieurs éléments de syntaxe et de ponctuation vus en classe. Le vocabulaire utilisé est varié, assez précis et parfois évocateur. Il sait orthographier les mots d’usage fréquent et il respecte généralement les règles d’accord dans le groupe du nom et celles de l’accord du verbe et de l’attribut avec le sujet. Il choisit la plupart du temps des stratégies pertinentes et il consulte divers outils de référence. Il calligraphie lisiblement et son écriture, script ou cursive, est adaptée au projet ou à la tâche. Il utilise, s’il y a lieu, un support technologique.  | **Échelon 9 :** L’élève rédige une grande variété de textes, de longueurs variables, dans différents contextes ou disciplines en tenant compte, la plupart du temps, des destinataires. Ses idées, exprimées clairement, sont regroupées adéquatement et séparées en paragraphes, s’il y a lieu. Ses phrases sont variées, généralement bien structurées, bien ponctuées et reliées entre elles par des connecteurs courants. Le vocabulaire qu’il utilise est varié, précis ou évocateur, compte tenu de la situation d’écriture. Il sait orthographier la majorité des mots appris et il respecte les règles d’accord dans le groupe du nom et plus généralement celles de l’accord du verbe et de l’attribut. Il fait appel à des stratégies pertinentes et consulte spontanément les outils de référence. Il calligraphie lisiblement et avec aisance tout en choisissant le format ou le support technologique en fonction du projet ou de la tâche.  | **Échelon 10 :** L’élève rédige avec une certaine efficacité des textes variés et adaptés en fonction de leurs destinataires dans différents contextes et disciplines scolaires. Dans des textes comportant généralement plusieurs paragraphes, il s’exprime de façon claire et, au besoin, détaillée. Il développe ses idées selon un ordre logique ou chronologique et il établit des liens entre les phrases et entre les paragraphes au moyen de connecteurs courants et, la plupart du temps, appropriés. Ses phrases, relativement variées et souvent élaborées, sont généralement bien construites et bien ponctuées. Pour personnaliser son message et préciser sa pensée, il utilise un vocabulaire varié, précis et évocateur. Il sait orthographier les mots appris et il effectue adéquatement les accords dans le groupe du nom de même que l’accord du verbe, de l’attribut et du participe passé avec l’auxiliaire être. Il fait également appel à des stratégies appropriées et utilise avec profit les outils de référence et les technologies à sa disposition pour améliorer ses écrits et leur présentation. |   |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Échelons du 1er cycle  | **Échelon 1 :** L'élève représente des nombres naturels à l'aide d'objets. Il éprouve des difficultés à travailler avec des nombres naturels inférieurs à 100. L'élève additionne et soustrait à l'aide de matériel concret. L'élève compare, ordonne et classifie des objets selon une dimension. Il est capable de se repérer dans l'espace, de nommer et de comparer des figures planes et des solides à des objets de son environnement. L'élève vérifie par l'expérimentation la possibilité d'obtenir un résultat dans une expérience liée au hasard. Avec de l'aide, il dégage des données de tableaux et de diagrammes à bandes ou à pictogrammes.  | **Échelon 2 :** L'élève lit, écrit et ordonne des nombres naturels inférieurs à 100. Il peut éprouver des difficultés en fonction de la taille des nombres. L'élève reconnaît les opérations d'addition et de soustraction selon certains sens. Il peut additionner et soustraire des nombres naturels, mentalement ou par écrit, à l'aide de processus personnels. L'élève estime et mesure les dimensions d'objets à l'aide d'unités de mesure non conventionnelles. Il compare et construit certains solides. L'élève prédit un résultat à l'aide de termes comme certain, possible ou impossible. Il interprète des données de diagrammes à bandes ou à pictogrammes. Avec de l'aide, il recueille des données, les organise dans un tableau et en fait une interprétation simple.  | **Échelon 3 :** L'élève démontre une compréhension du sens des nombres pour les nombres naturels inférieurs à 1 000. L'élève fait des liens entre l'addition et la soustraction, en reconnaît les différents sens (p. ex. : ajout, réunion, retrait) et est habile à en estimer le résultat. Il peut additionner et soustraire des nombres naturels, mentalement ou par écrit, à l'aide de processus personnels. L'élève estime et mesure le temps à l'aide d'unités conventionnelles et des longueurs à l'aide d'unités non conventionnelles et conventionnelles. Il choisit l'unité de mesure la plus appropriée pour mesurer une longueur. Il compare et construit des figures planes et des solides. L'élève prédit un résultat et dénombre des résultats possibles d'une expérience aléatoire simple (p. ex. : dé, monnaie). Il recueille des données (questionnaire, instrument de mesure, documentation) et les organise dans un tableau. Il les représente à l'aide d'un diagramme à bandes ou à pictogrammes et en fait une interprétation simple.  |

**Échelle des niveaux de compétences en mathématiques**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Échelons du 2e cycle  | **Échelon 4 :** L'élève démontre une compréhension partielle des nombres décimaux. Il a besoin d'aide pour lire, écrire et représenter des nombres décimaux. L'élève additionne et soustrait des nombres naturels à l'aide de processus conventionnels. L'élève estime et mesure le temps. Il établit des relations entre les unités de mesure de longueur. Il décrit des prismes et des pyramides. L'élève simule des expériences aléatoires simples. Il recueille des données et en dégage des observations. Par exemple, il observe que le chiffre 6 est apparu 3 fois au cours de 20 lancers d'un dé. Il interprète les résultats d'une enquête à partir d'un diagramme à ligne brisée.  | **Échelon 5 :** L'élève lit, écrit et ordonne des nombres naturels inférieurs à 100 000. Il démontre une compréhension partielle des fractions et fait des liens entre celles-ci et les nombres décimaux. L'élève reconnaît certains sens de la multiplication et de la division. Il peut multiplier et diviser des nombres naturels, mentalement ou par écrit, à l'aide de processus personnels. L'élève estime, mesure ou calcule des surfaces à l'aide d'unités non conventionnelles et effectue du repérage dans le plan. Il construit des frises et des dallages à l'aide de réflexions. L'élève démontre une compréhension du hasard par l'emploi de mots comme également probable et moins probable. Il représente les données issues d'une enquête à l'aide d'un diagramme à ligne brisée.  | **Échelon 6 :** L'élève démontre une compréhension du sens des nombres pour les nombres naturels inférieurs à 100 000 et les nombres décimaux jusqu'à l'ordre des centièmes. Il représente et reconnaît des fractions à l'aide de schémas. L'élève fait des liens entre les quatre opérations, en reconnaît les différents sens (p. ex. : ajout, réunion, retrait, arrangement rectangulaire, partage, etc.) et est habile à en estimer le résultat. Il effectue, mentalement ou par écrit, les opérations sur les nombres naturels à l'aide de processus personnels et conventionnels dans le cas de l'addition et de la soustraction. Il additionne et soustrait, mentalement ou par écrit, des nombres décimaux jusqu'à l'ordre des centièmes. L'élève estime, mesure ou calcule des longueurs (dont le périmètre) à l'aide d'unités de mesure conventionnelles. Il choisit l'unité de mesure la plus appropriée pour mesurer une longueur. Il estime, mesure ou calcule des surfaces et des volumes à l'aide d'unités de mesure non conventionnelles. Il peut aussi estimer, mesurer ou calculer le temps. Il classifie des quadrilatères. Il construit des frises et des dallages à l'aide de réflexions. L'élève dénombre tous les résultats possibles d'une expérience aléatoire à partir de simulations. Il recueille des données (questionnaire, instrument de mesure, documentation) et les organise dans un tableau. Il les représente à l'aide de diagrammes et en fait une interprétation.  |
| Échelons du 3e cycle  | **Échelon 7 :** L'élève compare des fractions et reconnaît des fractions équivalentes. L'élève fait des liens entre les opérations, en reconnaît les différents sens (p. ex. : ajout, réunion, retrait, arrangement rectangulaire, partage, etc.) et est habile à en estimer le résultat. Il effectue, mentalement ou par écrit, des opérations sur des nombres naturels à l'aide de processus conventionnels. L'élève estime, mesure ou calcule des longueurs et des surfaces. Dans chaque cas, il établit des relations entre les unités de mesure. Il effectue du repérage dans le plan cartésien. Il construit des frises et des dallages à l'aide de translations. L'élève dénombre les résultats possibles d'une expérience aléatoire à l'aide de tableaux, de diagrammes en arbre. Il interprète les résultats d'une enquête à partir d'un diagramme circulaire.  | **Échelon 8 :** L'élève lit, écrit et ordonne des nombres naturels inférieurs à 1 000 000. Il sait manipuler des nombres sous la forme fractionnaire et décimale. L'élève fait des liens entre les opérations, en reconnaît les différents sens (p. ex. : ajout, réunion, retrait, arrangement rectangulaire, partage, etc.) et est habile à en estimer le résultat. Il effectue, mentalement ou par écrit, des opérations sur des nombres décimaux à l'aide de processus conventionnels. L'élève estime, mesure ou calcule des volumes et des capacités. Dans chaque cas, il établit des relations entre les unités de mesure. Il estime et mesure des angles. Il classifie des triangles. L'élève démontre une compréhension de la moyenne arithmétique à l'aide de matériel concret et de schémas. L'élève réalise une enquête et en tire des conclusions.  | **Échelon 9 :** L'élève démontre une compréhension du sens des nombres pour les nombres naturels inférieurs à 1 000 000 et les nombres décimaux jusqu'à l'ordre des millièmes. Il comprend les liens entre nombres naturels et nombres entiers. L'élève fait des liens entre les quatre opérations, en reconnaît les différents sens (p. ex. : ajout, réunion, retrait, arrangement rectangulaire, partage, etc.) et est habile à en estimer le résultat. Il effectue, mentalement ou par écrit, des opérations sur des nombres naturels et décimaux. Dans le cas des nombres naturels, il peut effectuer des suites d'opérations en respectant leur priorité. Il additionne, soustrait et multiplie des fractions à l'aide de schémas ou de matériel concret. L'élève estime, mesure ou calcule des longueurs, des surfaces, des volumes, des angles, des capacités, des masses, la température et le temps. Mis à part la température et les angles, il établit des relations entre les unités de mesure conventionnelles dans chaque cas. Il classifie des triangles. Il construit des frises et des dallages à l'aide de translations. Il effectue du repérage dans le plan cartésien. L'élève compare les résultats possibles d'une expérience aléatoire aux résultats théoriques connus. Il calcule la moyenne arithmétique. L'élève réalise une enquête, en tire des conclusions et suggère des prolongements.  |

# FPT-FMS

|  |  |
| --- | --- |
| **Type de scolarisation :**  | Temps plein  Temps partiel  Spécifier :  |
| **Type de classe précédemment :** **(nombre d’élèves,** **classe FPT adapté,** **etc.)**  |   |
| **Stage(s) fait(s) auparavant :**  | Lesquels :  |
| **Spécifications en lien avec les stages :**  | (Durée, fréquence, accompagnement, seul ou avec d’autres élèves, tâches, forces et défis, motricité fine et/ou globale, endurance, où, motivation, etc.)     |
| **Aisance en RTC :**  | Non  Oui  Accompagné(e)  Seul(e)   |
| **Si FMS, poursuite académique désirée :**  | Non  Oui   |
| **Utilisation de la mesure 30810 :**  | Non  Oui  Spécifier :  |
| **Niveau atteint en français :**  | Niveau : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Avec adaptation   Avec modification  Spécifier si nécessaire :  |
| **Niveau atteint en mathématiques :**  | Niveau : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Avec adaptation   Avec modification  Spécifier si nécessaire :  |

# MESURES D’AIDE

1. Indiquer si l'élève reçoit actuellement de l'aide particulière à l'école

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | Depuis  | Nom de la personne  | Numéro de téléphone et courriel  |
| Psychologue  |  |  |  |
| Orthopédagogue  |  |  |  |
| Psychoéducateur  |  |  |  |
| Éducateur spécialisé  |  |  |  |
| Autres intervenants  |  |  |  |

1. Indiquer si l'élève reçoit actuellement de l'aide particulière à l'extérieur de l'école

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Depuis :  | Nom de la personne  | Organisme  | Numéro de téléphone et courriel  |
| Travailleur social  |  |  |  |  |
| Éducateur spécialisé  |  |  |  |  |
| Pédopsychiatre  |  |  |  |  |
| Psychologue  |  |  |  |  |
| Autres intervenants  |  |  |  |  |

Collaboration entre les intervenants de l'extérieur, la famille et l'école :

**CHEMINEMENT SCOLAIRE DE L'ÉLÈVE**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **ANNÉE** **20 \_\_\_ - 20 \_\_\_**  | **ÉCOLE ET COMMISSION SCOLAIRE**  | **CLASSE (degré)** **Types de classe** : **ordinaire ou classes-ressources service**  | **Descriptif du type de classe** **(effectifs, type de population, aménagements spécifiques, etc.)**  |
|    |   |   |       |
|    |   |   |       |
|    |   |   |       |
|    |   |   |       |
|    |   |   |       |
|    |   |   |        |
|    |   |   |        |

**PROFIL SOCIO-AFFECTIF**

|  |  |
| --- | --- |
|  | **Perception de lui-même**  |
| **Points forts**  |  | **Défis**  |
|  | **Attitudes avec l’adulte**  |
| **Points forts**  |  | **Défis**  |
|  | **Attitudes avec les pairs**  |
| **Points forts**  |  | **Défis**  |

# PROFIL (suite)

|  |
| --- |
| **Attitudes en classe** **(écoute des consignes, intégration des routines, transition, etc.)**  |
| **Points forts**  | **Défis**  |
| **Attitudes au travail** **(effort au travail, qualité des travaux, réactions aux difficultés et à l’aide proposée, travail d’équipe, etc.)**  |
| **Points forts**  |  | **Défis**  |
|  | **Attitudes lors des déplacements**  |
| **Points forts**  |  | **Défis**  |

# PROFIL (suite)

|  |  |
| --- | --- |
|  | **Attitudes aux récréations**  |
| **Points forts**  |  | **Défis**  |
|  | **Attitudes en sortie scolaire**  |
| **Points forts**  |  | **Défis**  |
|  | **Attitudes dans le transport scolaire**  |
| **Points forts**  |  | **Défis**  |

# PROFIL (suite)

|  |
| --- |
| **Interventions à privilégier et outils efficaces auprès de cet élève**  |
|               |
| **Interventions et outils à éviter auprès de cet élève**  |
|               |
| **Autres informations pertinentes**  |
|              |

**Signature de l’enseignant (e) Signature de l’éducateur (trice)**